

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AC101

présenté par
Mme Descamps et M. Lenormand

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	1 200 000	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	1 200 000
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	1 200 000	1 200 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel a pour but d'encourager le ministère de l'Éducation nationale à pallier le grave manque de psychologues scolaires. Bien que la stratégie nationale de santé 2018-2022 et le

déploiement de la démarche « Ecole promotrice de santé » s'avèrent aller dans le bon sens, le besoin est encore plus important en réalité.

Cet amendement propose symboliquement de **financer l'embauche d'un psychologue scolaire supplémentaire par académie** (1 200 000 €/an). Cela peut sembler peu, mais n'est pas négligeable quand on sait qu'à l'heure actuelle, un seul psychologue scolaire a la charge de 1 500 à 2 000 élèves de façon simultanée.

Cet amendement entend attribuer 1 200 000 d'euros (en AE et CP) à l'action 02 « *Santé scolaire* » du programme 230 « *Vie de l'élève* » au détriment de l'action 05 « *Action internationale* » au sein du programme 214 « *Soutien à la politique de l'éducation nationale* ».

Cette réduction a pour but de se conformer aux exigences de la loi organique relative aux lois de finance qui oblige, lorsque l'auteur d'un amendement souhaite augmenter les crédits d'un programme, à diminuer les crédits d'un autre programme d'autant.

Il n'est pas envisagé de restreindre les moyens accordés à la dimension internationale des actions de l'Éducation nationale mais bien d'appeler à l'attribution de davantage de moyens au service de la santé scolaire en terme de prise en charge psychologique.